

La Gazette

LES ARTS URBAINS SONT DANS LA PLACE !



Périodique d'informations
de la Ville de Herstal • N° 20
Mars • Avril 2018

Mars

Billard

Connaissez-vous le billard 5 quilles ? Ces 16, 17 et 18 mars, le Billard Club Herstalien accueille au Hall Michel Daerden la Coupe d'Europe par équipes nationales aux 5 quilles. Les meilleurs joueurs du monde, venus notamment d'Italie, de France, d'Allemagne, du Danemark, de Suisse, y affronteront nos meilleurs joueurs belges. L'entrée est gratuite et le spectacle est garanti. La première édition, en 2016, s'était soldée par une superbe victoire de l'équipe italienne, portée par le champion du monde de l'époque, Michelangelo Aniello. **Infos : 04 264 56 05.**

Semaine de la propreté

La Ville de Herstal organise, du 20 au 25 mars, sa 3^e « Semaine de la propreté » pour un grand nettoyage de printemps. Venez nous retrouver et participez à cette activité citoyenne : le 20/03 sur le marché de Vottem, le 21/03 au Delhaize de Liers, le 22/03 sur le marché de Herstal, le 23/03 à l'antenne de Milmort et le 24/03 au magasin Carrefour de Basse-Campagne. Chaque participant recevra le matériel nécessaire pour un nettoyage devant ou à proximité de chez lui. Des prix d'une valeur de 100 € sont prévus pour récompenser les plus zélés. **Plus d'infos : 04 256 83 20.**

Avril

Repair Café à Liers

Le dimanche 22 avril, de 9h à 12h, la Maison intergénérationnelle de Liers (rue Emile Lerousseau), accueille un premier "Repair Café". Un animateur y est présent pour proposer une aide à la population locale afin de réparer un ordinateur, un petit électro-ménager, de l'outillage électrique ou encore installer une application sur son smartphone. Si vous avez des connaissances en électronique, informatique, mécanique, couture, et que vous souhaitez octroyer de votre temps libre aux autres, venez lors de cette matinée afin de devenir bénévole pour le Repair Café. **Infos auprès du PCS : 0800 12 151.**

Mai

Commémorations patriotiques

Le lundi 7 mai, on commémore à Liers la "Campagne des dix-huit jours", qui fête son 78^e anniversaire, via une cérémonie (10h45) au Monument des Cyclistes-frontière (rue Provinciale) puis un verre de l'amitié à la Maison intergénérationnelle. Le lendemain, mardi 8 mai, place au 73^e anniversaire du "Jour de la victoire" : cérémonie à 10h45 place du 12^e de Ligne puis verre de l'amitié à l'Hôtel de Ville. **Infos : 04 256 82 70.**

CINQ JOURS DE FETE A L'ITALIENNE

Il est toujours très attendu, il est de retour : en collaboration avec le Comité de jumelage Herstal-Castelmauro et le Comité des Molisans, la Ville de Herstal vous proposera du vendredi 27 avril au mardi 1^{er} mai son treizième village italien.

Comme chaque année, une vingtaine de chalets, un podium couvert ainsi que les chapiteaux du jumelage installés sur l'ensemble de la place Jean Jaurès, autour de l'ancien Hôtel de Ville, vous attendent. Les exposants y proposeront au nombreux public attendu des spécialités culinaires et bibitives de la Botte, le tout dans une ambiance conviviale typiquement italienne.

Diverses animations originales seront proposées durant ces cinq jours : animations musicales, groupes folkloriques, jeux, concours, guinguette italienne et, bien sûr, de nombreux concerts de vedettes de la chanson italienne tous les jours.

Le village italien, c'est vraiment devenu un incontournable de la vie herstalienne, un lieu de rendez-vous important pour la population, un moment de convivialité et de partage très apprécié. On vous y attend, comme chaque année, très nombreuses et nombreux. Nous, on a déjà commandé le soleil, en tout cas.

Pour toute info complémentaire : 04 256 82 58. ■



VACANCES ACTIVES

Comme chaque année, la Ville de Herstal a compilé pour vous une offre de stages pour enfants (jusqu'à 15 ans) pendant les prochaines vacances de Printemps. Cette offre est détaillée sur notre site internet www.herstal.be (onglet "Vivre à Herstal" puis "Enfance et éducation" puis "Activités et stages"). Vous pouvez aussi contacter le service Jeunesse : jeunesse@herstal.be ou 04 256 82 59. Signalons que, comme l'année dernière, nous organisons notamment un stage à destination des tout-petits (2,5 à 4 ans), pour lesquels l'offre n'est pas large, à l'école des Cascogniers à Vottem, du 3 au 6 avril. Attention : il faut être domicilié ou scolarisé à Herstal et la priorité sera donnée aux parents qui travaillent pendant cette période. ■

FEMMES EN RESISTANCES !

LE CENTRE CULTUREL ORGANISE AVEC DE NOMBREUX PARTENAIRES UN MOIS D'ACTIVITES AUTOUR DE LA LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Ne dites plus "Mois des femmes" mais "Femmes en résistances". Depuis plusieurs années déjà, le Centre culturel de Herstal fédère, en mars, les initiatives de différents partenaires autour de la question des droits des femmes. Un thème éclairé cette année par une actualité chargée sur le plan des violences faites aux femmes.

« C'est surtout un thème très important à Herstal, souligne France Remouchamps, directrice du Centre culturel. Les travailleurs du territoire sont constamment témoins de ces inégalités parfois très profondes alors qu'il n'existe que très peu d'associations féministes au niveau local. Dans une ville de 40.000 personnes, nous voulions réunir les forces de chacun pour avoir un plus grand impact sur les habitants. »

Les différents partenaires (Ville de Herstal, Province de Liège-Culture, FWB, AIGS, Charlemagn'rie, AWSA-be, PCS de la Ville de Herstal, Atelier 4040 du CPAS, Vie féminine, Maison de la Laïcité de Herstal, CPF-FPS, bibliothèques de Herstal) se sentent concernés par la lutte pour les droits des femmes et sont sensibles aux diverses problématiques qui naissent de ces inégalités. Ensemble, ils ont mis sur pied un programme riche et varié, jusqu'au 28 mars. Expos photos, débats,

projections de films, ateliers, arts plastiques : le programme complet est à découvrir sur le site de la Ville (www.herstal.be) ou celui du centre culturel (<https://ccherstal.be>). Tout est gratuit.

"LA VERITE NUE"

Dans ce riche programme, on s'en voudrait de ne pas pointer le remarquable travail réalisé par la photographe Ingrid Otto avec les femmes fréquentant l'atelier de couture "Les Bobinettes" à la Maison intergénérationnelle de La Préalle. Avec beaucoup de pudeur et une remarquable empathie, elle a photographié la nudité de ces femmes mures et fières de ce qu'elles sont. « Le Centre culturel voulait monter une exposition autour du corps de la femme de plus de 60 ans et les Bobinettes ont répondu présentes, explique Sara Limbourg, animatrice de l'atelier. Ingrid a remarquablement travaillé pour rassurer les dames, trouver la façon de dénuder tout en pudeur. Pour ces femmes, c'est un pas de plus vers la confiance en soi, le dépassement de soi-même, et ce fut une très belle expérience. »

Le résultat de ce shooting pas comme les autres s'appelle "La vérité nue" et ces clichés superbes et émouvants sont à découvrir jusqu'au 21 mars au Centre culturel (Large Voie 84).



Image extraite du film "Nos mères, nos daronnes".

E d i t o

Mes chers concitoyens,

Notre Ville vient de franchir la barre des 40.000 habitants.

En dix ans, nous avons gagné 2000 résidents supplémentaires. C'est le signe d'une réelle vitalité à Liers, Vottem, Milmort et Herstal.

Les efforts déployés, notamment au travers d'investissements importants, pour rendre plus attractifs nos quartiers portent leurs fruits et suscitent des investissements privés.

Ce renouveau sera mis en valeur le mercredi 9 mai prochain à l'occasion de l'ouverture à Herstal des festivités "MétamorphoseS". Concrètement, nous vous proposerons au cœur de la ville un grand spectacle son et lumière de très grande qualité centré sur le feu et le métal.

Le même jour sera inauguré le parc éphémère situé à l'arrière du centre administratif "La Ruche" afin d'offrir un espace vert bucolique de respiration entre les boulevards et la place Jean Jaurès.

Un autre signe de dynamisme et de confiance en l'avenir est incarné par notre jeunesse.

Dans nos écoles, nos infrastructures sportives, nos maisons intergénérationnelles, notre Conseil communal des jeunes... nous avons pour ambition de préparer les citoyens responsables de demain.

Nous misons beaucoup sur la jeunesse, notamment au travers d'un plan d'action qui leur ait spécifiquement dédié. Du dialogue avec eux est né le projet de festival des arts urbains dont vous pourrez découvrir les contours dans cette Gazette.

Bonne lecture à toutes et tous.



Le Bourgmestre, Frédéric Daerden

Nous sommes 40.000 !

Mi-décembre, pour la première fois depuis la fusion des communes en 1976, la ville de Herstal a dépassé la barre des 40.000 habitantes et habitants. En 10 ans, nous avons gagné plus de 2.000 citoyennes et citoyens. Cela signifie que les habitants perdus avec la crise des années 70 ont été récupérés et que cela ne devrait pas s'arrêter là.



PAS D'IMPUNITÉ POUR LES POLLUEURS

PRES DE 500 CONDAMNATIONS CHAQUE ANNEE POUR DEPOTS CLANDESTINS

A Herstal, on mène depuis des années un intense travail de sensibilisation à la question essentielle de la propreté publique. Notre traditionnelle "Semaine de la Propreté", du 20 au 25 mars prochains (voir agenda), n'en est qu'un des nombreux exemples. Mais ce volet préventif ne peut fonctionner sans un aspect plus répressif.

Et celui-là est mené avec une redoutable efficacité via le système des Sanctions administratives communales (SAC), mis en place en 2010, et dont les infractions environnementales constituent le gros du menu.

Sur les 972 dossiers ouverts l'an dernier dans le cadre des SAC, 571, donc 62%, concernaient la propreté publique et 472, plus de la moitié, étaient des "abandons de déchets" : des dépôts clandestins. Il faut dire qu'à Herstal, plus de 200 tonnes de déchets sont chaque année abandonnées clandestinement.

Les procès-verbaux sont établis par la police, dans le cadre de ses larges compétences de constat des infractions aux règlements communaux ou, seulement pour des infractions environnementales, par des agents constatateurs communaux. A Herstal, ils sont trois. Ils ont suivi une formation obligatoire dispensée par la Wallonie et sont assermentés : ils ont prêté serment devant le tribunal de 1^{re} instance.

« Nous sommes un peu les "Experts" des poubelles, rigolent Anne-Françoise Dethier, Philippe Bissot et Vincent Quaevdrieg. On effectue vraiment un travail d'enquête assez poussé pour retrouver les auteurs d'infractions. On fouille, on prélève des échantillons. Nous avons le droit d'arrêter des véhicules, de demander l'identité des gens, de pénétrer dans tout lieu sauf le domicile. On travaille sur base de plaintes de citoyens, de patrouilles dans la ville, d'opérations ciblées mais aussi via la surveillance par caméra des sites sensibles, qui est très efficace. De nombreuses communes sont venues se renseigner sur notre vidéo-surveillance, qui fonctionne très bien. » Le service dispose en effet de caméras fixes et de caméras mobiles, qui s'ajoutent

au réseau des caméras de sécurité de la police.

Toujours une réaction

Quand ils ont été verbalisés, les contrevenants sont toujours entendus par le verbalisant puis le dossier est transmis à Aglaé Dispa, Fonctionnaire sanctionnateur communal, en charge de la poursuite des incivilités. « Certains dossiers, peu nombreux, sont classés quand les charges ne sont manifestement pas suffisantes mais, pour tous les autres, il y a toujours une réaction de la Ville, explique-t-elle. Les contrevenants sont toujours convoqués à l'audience ou invités à me présenter une défense écrite.

L'audience est pour moi l'occasion de susciter chez les gens une réflexion, toujours utile, sur leur comportement et leurs responsabilités, sur l'utilité de disposer d'un cadre de vie agréable. Mais après, il y a aussi sanction. »

Pour les faits les moins graves, celle-ci peut être un simple avertissement (qui fonctionne comme un "sursis", avec engagement de changer ses comportements) mais le plus souvent, c'est une amende, qui peut être salée. « Celle-ci est de 50 euros minimum, avec un maximum théorique de... 100.000 euros, explique Aglaé Dispa.

L'amende est toujours fixée après l'audience en tenant compte, dans chaque cas, de toutes les facettes du dossier. » Depuis peu, un système de prestations citoyennes, parfois plus efficace qu'une amende, a également été mis en place.

« Il est frappant de constater qu'il n'y a pas de pollueur-type, souligne Aglaé Dispa. C'est vraiment toute la société qui défile à l'audience. »

Oui : la propreté publique, c'est vraiment l'affaire de tous. Pour contacter les agents constatateurs : service.environment@herstal.be, N°Vert 0800 13 546 ou service environnement : 04 256 83 20. Pour contacter la Division des quartiers de la police : 04 256 52 70. ■



POUR LES JEUNES, PAR LES JEUNES

PREMIER FESTIVAL DES ARTS URBAINS DE HERSTAL LE 12 MAI SUR LA PLACE JEAN JAURES

La culture hip-hop et les arts urbains auront droit de cité au début du mois de mai, avec la naissance du Festival des arts urbains de Herstal. Le samedi 12 mai, une grande scène installée place Jean Jaurès accueillera, de 15h à 23h30, des concerts, de la danse, des "battles". Un skate-park provisoire sera également créé sur la place et on pourra aussi découvrir le travail des graffeurs (effectué en amont ou en live), des démonstrations de foot de rue, des expos photos, etc. Avant cela, dès 13h30, une conférence-débat de Marco Martiniello, professeur à l'Université de Liège, explorera les origines de la culture hip-hop, la façon dont elle s'exprime et comment elle influence notre société.

« Tout a été organisé à travers des réunions et ateliers menés avec les jeunes, en partant de leurs demandes, de leurs envies, de leur énergie, explique David Teti, coordinateur Jeunesse à la Ville de Herstal. C'est en fait une manière de travailler les questions de citoyenneté et de participation. Nos réunions, menées avec l'échevin de la Jeunesse, Stéphane Ochendzan, et des personnes-ressources (administration, pompiers, etc.), ont permis aux jeunes de découvrir comment organiser un événement, comment l'administration travaille, pourquoi elle peut parfois paraître lente. La méthode utilisée permet de rapprocher les jeunes et les institutions. Par ailleurs, grâce à cette approche, les jeunes s'approprient mieux le projet qui devient le leur. Le tout crée du lien et de la confiance entre nous tous, y compris avec les nombreux partenaires associatifs. Nous pouvons ainsi mener un travail social plus cohérent. »

Des ateliers artistiques

Outre cet aspect participatif et citoyen, le festival est aussi la partie émergée d'un véritable iceberg d'activité artistique. Depuis plusieurs mois, des dizaines de jeunes travaillent au sein de différents ateliers. Les ateliers "expression et rap" animés par les rappeurs locaux MCO, Illicite, Mudjahid et Element Crew ont été un franc succès, et de nombreux participants prendront le micro le 12 mai pour faire découvrir leurs morceaux. Ils seront quelques-uns aussi à présenter leurs textes lors de la conférence-débat du début d'après-midi.

On a également mené des ateliers de fabrication de modules de skate avec l'ASBL Local Bastards et en collaboration avec l'IPES et l'Ecole Polytechnique, des ateliers de percussion sur futs en métal, des ateliers de graffiti avec l'artiste herstalien Artur Ocal, des ateliers citoyens, de danse, photo, etc.

« L'idée, c'est de proposer aux jeunes un maximum d'outils artistiques leur permettant d'exprimer leur ressenti, leur opinion, explique David Teti. Ces formes d'art vont dans un sens qui dénonce des situations et qui cherche à améliorer l'environnement et la société. La dynamique a bien pris, et ça a vraiment été une très belle expérience. »

Venez donc nombreux découvrir gratuitement tout ce travail en mai.

Plus d'infos ? 04 256 82 57. ■

LA NOSTALGIE ET LE SOUVENIR

L'ASBL "HERSTAL A L'ANCIENNE" FAIT REVIVRE LE HERSTAL DE JADIS

Au départ, il s'agissait d'un simple passe-temps pour Christian luliucci, jeune prépensionné après une carrière bien remplie dans l'aciérie de Chertal. Une page Facebook qu'il n'avait même pas rendue publique et qui lui permettait de farfouiller à la recherche de photos et cartes postales anciennes de sa ville de Herstal, où il est né en 1955. Pile cinq ans plus tard, sa page "Herstal à l'ancienne" compte plus de 6.000 abonnés. « *Et il y en a 150 de plus chaque semaine* », sourit-il. Et "Herstal à l'ancienne" est devenue une ASBL officielle.

Via la page Facebook ou le site internet (herstalalancienne.wixsite.com/herstal-a-l-ancienne), Christian et son ami Serge Saint-Remi publient de très nombreuses photos témoignant de l'histoire de notre ville, des "avant/après" toujours très intéressants, lancent des petites devinettes en laissant les internautes trouver où la photo a été prise, etc. On y découvre aussi des galeries thématiques, sur la FN ou les motos, par exemple.

« *Il y a beaucoup de gens qui sont nostalgiques et que ces photos replongent dans leur enfance*, explique Christian. *On retrouve les vieux quartiers, on revit le patrimoine ancien de Herstal, celui de nos parents, de nos grands-parents. Il ne s'agit pas de regretter le passé ou de refuser le présent car nous aimons aussi la modernité apportée à quelques quartiers, l'hôtel de ville, la gare, le site de Hayeneux. Mais je crois que la vie n'est pas facile pour tout le monde et que retrouver les ambiances du passé permet de s'évader un peu.* »

Près de 7.000 documents !

Au fil du temps, Herstal à l'ancienne s'est constitué une fort jolie collection, qui compte aujourd'hui près de 7.000 photos anciennes ! « *Il y a les photos que je trouve moi-même, ou que l'ASBL achète sur des sites de vente*, explique Christian luliucci. *Des photos rares peuvent parfois se négocier 50 ou 75 euros. Et puis il y a tous les dons des citoyens. Nous avons notamment hérité d'une copie de la remarquable collection de M. Hubert Dirix, qui a légué ses originaux au musée* ». Et pour examiner, reconnaître, dater ses documents, Christian se plonge dans ses "bibles", "La Libre Seigneurie de Herstal" d'André Collard-Sacré ou le "Herstal en cartes postales" de Pierre Baré.

Par ailleurs, l'ASBL a signé une convention avec la Ville de Herstal pour occuper, à terme, la salle d'attente de la nouvelle gare un jour par semaine et y exposer une cinquantaine de ses plus beaux clichés. Elle a dans ses cartons quelques expositions et l'organisation d'un grand événement avec les organisateurs de la "Herstaliennne", la parade de motos anciennes, courant 2019.

« *On sent un réel engouement des gens autour de notre projet*, sourit Christian. *Raviver les souvenirs fait plaisir à beaucoup de monde et nous contribuons aussi à la conservation de la mémoire collective herstaliennne...* ».

Pour contacter l'ASBL : herstalalancienne@gmail.com. ■

LES ECHOS

LES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

En décembre

Acte fondamental de la vie communale, le Conseil communal a adopté le budget de la Ville de Herstal pour l'année 2018. Les grandes lignes de ce budget vous sont présentées ci-dessous. « *Même si c'est une année électorale, ce n'est pas un budget boosté*, soulignait le bourgmestre Frédéric Daerden. *On maintient l'équilibre financier en renforçant l'encadrement au service des citoyens, notamment les plus précaires, et en investissant pour améliorer le cadre de vie.* »

Le MR et le PTB ont voté contre le budget. Pour le MR, Adrien Croisier constatait : « *En 2011, on était à 13 millions de boni cumulé. Là, il en reste à peine 3. On en a mangé presque 11 en 6 ans ! On ne peut pas continuer à ce train-là ! C'est très inquiétant. Et c'est à mettre en lien avec la charge de la dette qui augmente sans cesse.* »

Annick Gérard, pour le PTB, estime que

« *les moyens financiers pour faire face à la précarité des citoyens sont insuffisants, la charge de la dette s'envole et compromet notre futur et les ménages et travailleurs portent la charge la plus lourde de vos recettes.* »

Le conseiller indépendant Eric Jadot s'est abstenu lors du vote : « *On peut être inquiet face à la diminution du bas de laine. On ne va pas pouvoir continuer comme cela très longtemps. En même temps, pour garder les 13 millions, il suffisait de ne rien faire et je pense que certaines choses devaient être faites pour améliorer l'image de Herstal et son cadre de vie.* »

En janvier

En réponse à une question du conseiller Eric Jadot, le bourgmestre Frédéric Daerden a confirmé qu'on avait constaté une recrudescence importante des vols ou tentatives de vols dans les habitations à Vottem au mois de décembre : il y en a eu 12

ce mois-là sur les... 23 faits constatés pendant toute l'année 2017 à Vottem. Selon le bourgmestre, des actions ciblées, un important travail d'enquête et une vigilance accrue des services de police ont cependant permis une nette diminution du nombre de faits constatés en janvier.

Le Conseil communal a par ailleurs élu à l'unanimité deux nouveaux membres au Conseil de l'action sociale en remplacement de membres démissionnaires : Françoise Delcroix remplace Solange Ingalula Kazadi au sein du groupe PS; Robert Leroy remplace Hélène Franssen au sein du groupe MR.

Le Conseil a également approuvé le budget 2018 du CPAS, présenté à l'équilibre grâce notamment à une dotation communale en hausse. Le PTB a voté contre ce budget et le MR s'est abstenu. Enfin, le Conseil a marqué son accord sur le placement d'un conteneur collectif pour les déchets rue de la Digue à Liers. ■



LE BUDGET 2018

Qu'est-ce qu'un budget ? C'est l'estimation précise de toutes les recettes et toutes les dépenses susceptibles d'être effectuées pendant l'année.

Dans un budget communal, on distingue le "service ordinaire", soit les recettes et dépenses qui se produisent normalement chaque année et permettent d'assurer le fonctionnement, et le "service extraordinaire", soit les recettes et dépenses qui affectent durablement la valeur du patrimoine de la Ville, autrement dit les "investissements".

Toutes les dépenses réalisées par votre Ville au cours de l'année doivent être effectuées dans le cadre de ce budget.

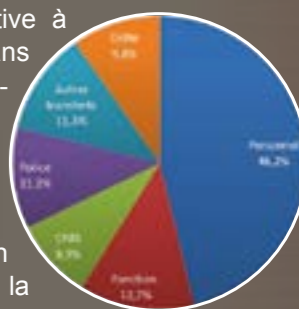
Au service ordinaire, le budget adopté pour 2018 est "à l'équilibre" : il dégage

en fait un tout petit bonus de 16.000 euros. C'est l'excédent de recettes prévues par rapport aux 60,007 millions d'euros que votre Ville prévoit de dépenser. Le "bas de laine" composé des boni cumulés et des provisions contient encore 3,1 millions d'euros.

Notre graphique vous montre la répartition des dépenses de la Ville. Par rapport à 2017, les dépenses de personnel augmentent assez sensiblement (+ 1,66 million) suite au renforcement de certains services et, notamment, à l'extension de la crèche, où du personnel doit être engagé. Les dépenses de fonctionnement sont stables, la dotation à la zone de police est inchangée. Par contre, un effort spécial est fait pour le CPAS, dont la

dotation augmente de 200.000 euros (pour s'élever à 5,331 millions).

Au service extraordinaire, Herstal prévoit d'investir 19,28 millions d'euros, principalement grâce à l'emprunt (12,8 millions) et des subsides (4,44 millions). Pour finaliser le pôle Hayeneux, rénover la place Gilles Gérard, créer le parc Browning rue Fairieux et une agora sportive à Liers, investir dans l'isolation des bâtiments, notamment les écoles, rénover des voiries et placer des égouts, un peu partout dans la ville. ■



AU PARADIS DES ARBRES

UNE VISITE DU TRES BEL "ARBORETUM" COMMUNAL S'IMPOSE

Il est encore trop peu connu des Herstaliens, c'est pourtant un magnifique endroit de promenade et de découverte. Créé en 1997 par le service des Plantations de la Ville, l'arboretum est un parc public de 14.000 m² qui se situe le long des rues du Doyard et de l'Hospice. Il est ouvert à tous, gratuitement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. On y présente de très nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes, près de 80 en tout. Et on y trouve quelques spécimens remarquables, comme un séquoia (connu comme le plus grand arbre du monde), un charmant halésia aux cloches d'argent, un savonnier, dont la noix était utilisée pour laver le linge, un châtaignier aux feuilles panachées.

C'est le chef du service des Plantations de la Ville de Herstal, Michel Brasseur, qui a été à l'initiative de sa création : « J'en ai parlé à Léon Campstein, qui était alors échevin des Travaux, et il a

tout de suite approuvé l'idée, se souvient-il. Le service des Plantations a préparé le terrain et mis en place l'arboretum, qu'on a inauguré en 1998 par la plantation d'un tilleul dans le cadre du centième anniversaire du Cercle Royal Horticole de Herstal. Par la suite, il a été étoffé par de nombreuses autres espèces et il se compose aujourd'hui de 77 arbres différents ! »

Lors du choix des diverses essences, il est tenu compte de l'adaptation à notre climat et à la nature du sol. Au pied de chaque arbre, une plaque identitaire mentionne le nom en français et en latin, l'année de plantation ainsi que la taille qu'atteindra l'arbre à l'âge adulte. Cette dernière indication permet aux particuliers d'éventuellement pouvoir choisir, après les avoir observées, des essences adaptées à leurs jardins.

Par ailleurs, un petit coin, la butte du Doyard, est conservé à un état plus sauvage afin de laisser se dévelop-

per naturellement la faune et la flore locales.

« Il est vraiment intéressant de s'y rendre à chaque saison afin d'observer le changement de chaque arbre, reprend Michel Brasseur. Tous les arbres sont décoratifs, tant par le feuillage que par les fleurs, le bois, les fruits et la silhouette. Et le service des Plantations est très attentif à l'entretien et aux soins à prodiguer aux différentes essences. C'est un peu notre bébé ! »

Des visites guidées en groupe peuvent être organisées en s'adressant au service des Plantations : 04 256 88 86. ■

